

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : **Monsieur LAURENT**

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du **2 février 2012** dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat de prestation de service passé entre la mairie et l'Association Projets 19 dans la cadre d'un module de formation intitulé « le b.a ba de la comptabilité »
2.	Un contrat d'engagement passé entre la société « L'escale Gourmande » et la mairie pour assurer le buffet lors des vœux du Maire à la population.
3.	Un contrat d'engagement passé entre la société « L'escale Gourmande » et la mairie dans le cadre du banquet des vœux au personnel communal.
4.	Un contrat d'engagement passé entre la mairie et l'Association La Gouaille pour assurer l'animation des vœux du Maire à la population.
5.	Un contrat d'engagement passé entre la société « L'escale Gourmande » et la mairie dans le cadre du banquet annuel des retraités.
6.	Un contrat de cession passé entre la mairie et la société MELUSINE SARL pour l'animation dans le cadre de l'événement « vœux du Maire 2012 » le dimanche 8 janvier
7.	Un contrat passé entre la mairie et la société Apaulo pour l'entretien des portes automatiques de la halte garderie
8.	Un contrat passé entre la mairie et la société alsacienne de paratonnerres pour la vérification annuelle de l'installation de paratonnerre équipant la mairie
9.	Un contrat passé entre la mairie et la société Schindler pour la maintenance des ascenseurs de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
10.	Un contrat passé entre la SICLI et la mairie pour l'entretien des extincteurs à l'hôtel de ville
11.	Un contrat passé entre la ville et la société SMartFr Productions de spectacles dans le cadre de la représentation du spectacle « Kolia, le Vif-Argent et autres nouvelles »
12.	Une désignation du cabinet DS avocats pour représenter la ville dans le cadre du recours contre l'arrêté de permis de construire n° 9404311W1010 (décision n° 2012-002)
13.	Un contrat de cession passé entre la mairie et la société MELUSINE SARL pour l'animation dans le cadre de l'événement « vœux du Maire 2012 » le vendredi 6 janvier
14.	Un placement de fonds correspondant à la vente du groupe scolaire P. Brossolette (décision n° 2012-003)

15.	Une convention passée entre la ville et Vincent Viollet pour la représentation du « Concert du groupe Traffic Jam » dans le cadre de Russenko 2012
16.	Une convention passée entre la ville et l'association Exocelt pour la représentation du « Concert du groupe Exocelt » dans le cadre du festival Russenko 2012
17.	Une convention passée entre la ville et l'association Les Bouches B pour la représentation de différents concerts dans le cadre de Russenko 2012.
18.	Un contrat passé entre la ville et Inès KELTCHEWSKY pour l'animation d'ateliers de sculptures sur œufs dans le cadre du festival RUSSENKO
19.	Un contrat passé entre la ville et Vaïsser ANATOLI pour l'animation d'une après midi d'échecs dans le cadre du festival RUSSENKO
20.	Un contrat passé entre la mairie et l'association « la Compagnie de la Tortue » pour la représentation du spectacle « Tutti Tutti » à la Bibliothèque municipale
21.	Une convention pour l'animation d'un atelier d'expression orale passée entre la compagnie L'esprit du vent et la mairie
22.	Une convention passée entre l'association « Rédige assistance » et la ville pour une permanence gratuite d'écrivain public
23.	Une convention passée entre l'association « Aide aux devoirs » et la ville pour l'accueil de l'association dans les locaux du centre social
24.	Une convention passée entre l'association « Croix-Rouge Française-Enfants du Monde » et la ville pour l'accueil de l'association dans les locaux du centre social
25.	Une convention passée entre l'association « Secours Catholique » et la ville pour l'accueil de l'association dans les locaux du centre social
26.	Un contrat de vente passé entre la SARL Pole'n Productions et la mairie pour le spectacle Poil au Chant au Club Antoine Lacroix
27.	Un contrat passé entre la commune et l'ESAT de l'Elan pour l'entretien des équipements de protection individuelle des agents de la commune
28.	Un contrat de maintenance passé entre la société Fit Services Team et la mairie pour la maintenance du matériel du service des sports
29.	Une convention de formation passée entre l'association « CEMEA animation volontaire » et la mairie pour le service enfance enseignement
30.	Une convention de prêt d'exposition passée entre l'association « France-Oural » et la mairie dans le cadre de RussenKo 2012